



Vol de nourriture en Allemagne

Par **AkremSarah**, le **19/05/2022** à **17:30**

Bonjour.

J'ai commis un vol de nourriture en 2017 à Berlin j'ai été contrôlé je me suis débattu ils m'ont emmenée au commissariat j'ai fait ma déclaration ils m'ont laissé ressortir ils m'ont demandé une amende que je n'ai pas payé puis je suis venu en France ils ont fait un mandat d'arrêt européen j'ai des enfants je travaille ils me disent que je risque 15 ans de prison est-il possible de faire cette peine pour de la nourriture est-ce avec un avocat allemand ça irait plus vite merci

Par **youris**, le **19/05/2022** à **18:09**

bonjour,

legavox est un site essentiellement de droit français donc pas compétent en droit allemand.

un des paramètres, c'est la façon dont vous vous êtes débattu, si vous avez blessé des policiers allemands, qui ont déposé une plainte la note peut être salée.

si la justice allemande a émis un mandat d'arrêt européen, c'est que c'est un peu plus grave que vous ne l'écrivez.

le conseil d'un avocat allemand me semble nécessaire.

salutations